

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre sollicitation à propos de la colère qui s'exprime dans tout le pays, notamment à travers le mouvement des « gilets jaunes ».

Je partage votre colère contre l'injustice sociale et fiscale qui impacte durement le quotidien des Français. Elle traduit des choix politiques délibérés et manifeste en actes le mépris affiché par le Président de la République à plusieurs reprises à l'encontre des milieux populaires et du monde du travail.

Lundi 26 novembre dernier pour l'examen en deuxième lecture du projet de financement de la sécurité sociale pour 2019, qui entérine notamment une nouvelle baisse de pouvoir d'achat pour les retraités, j'ai à nouveau dénoncé un budget d'injustice, d'arnaque et d'impuissance publique qui provoque une colère légitime dans tout le pays. C'est d'ailleurs l'objet du « Pouvoir d'achat tour » que j'ai organisé tout le mois de novembre dans les communes de ma circonscription avec le but d'informer, d'échanger et de faire grandir ensemble des alternatives. Un appel pour exiger une fiscalité plus juste où chacun contribue selon ses moyens, a été co-rédigé avec les participants : « Nous voulons vivre à 100% ». Je vous transmets cet appel et mon intervention du 26 novembre.

Cette colère, elle vient de loin. Elle est alimentée depuis tant d'années par les politiques libérales et austéritaires, les politiques de casse sociale, les politiques de destruction des services publics, et trop souvent par le déni démocratique. Cette colère, je la porte de toute mon énergie dans l'hémicycle depuis que j'ai été élu député en juin 2017.

En effet, depuis la première heure, je me bats contre la politique menée par M. Macron et son gouvernement. J'ai systématiquement dénoncé ses atteintes au pouvoir d'achat des Français ainsi qu'à notre système de sécurité sociale. C'est pourquoi, j'ai voté contre les budgets de l'Etat et de la sécurité sociale qui nous ont été présentés depuis 2017, et je les ai combattus : ils sont injustes et inefficaces pour répondre aux besoins de nos concitoyens. M. Macron a choisi à travers sa politique fiscale de favoriser les plus riches, « les premiers de cordée », au détriment du reste de la population qui peine à joindre les deux bouts et qui voit ses services publics et son système social de plus en plus dégradés. Je me bats au quotidien pour la démocratie, la solidarité, la réduction des inégalités, pour le droit de chacune et chacun de vivre dignement dans une société plus juste. Je suis convaincu que l'économie doit servir les femmes et les hommes au lieu de les asservir.

Au fondement de mon engagement politique, il y a l'attachement au développement de mouvements populaires puissants pour porter des aspirations de progrès et de justice face aux forces considérables de l'argent.

Certains demandent la mise en oeuvre de l'article 68 de la Constitution. Cet article peut être actionné en cas de « manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ». Cela désigne l'éventualité d'une faute personnelle commise par le Président de la République, par exemple un acte relevant de la responsabilité pénale. Or, les motifs qui peuvent être aujourd'hui invoqués relèvent de la responsabilité politique. Si ses choix et son comportement sont hautement condamnables, d'autant plus qu'ils portent atteinte à la promesse de la République elle-même, ils sont la manifestation d'orientations

politiques. Par conséquent, en droit, l'article 68 paraît inapproprié : M. Macron n'a pas commis d'illégalités personnellement. Mais il existe d'autres moyens de contrer le Président de la République et son gouvernement. C'est pourquoi, par exemple, j'ai proposé avec les collègues de mon groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine à l'Assemblée, de soumettre le gouvernement à une motion de censure. Cette motion de censure sera examinée aujourd'hui, avec la co-signature des députés issus du groupe de la France insoumise et du groupe socialiste. Ce sera l'occasion pour les députés de se positionner clairement sur les choix et la politique du gouvernement d'Emmanuel Macron et de faire encore plus de place dans l'hémicycle à ce qui se passe dans le pays.

Il faut sortir de cette crise politique, de cette impasse démocratique. Il faut mettre à l'ordre du jour un véritable changement, celui de la justice sociale. Il faut aussi revoir notre Constitution pour mettre en place un régime fondé beaucoup plus qu'aujourd'hui sur la souveraineté populaire et la participation citoyenne. Je me permets de vous alerter au passage sur la réforme constitutionnelle portée par Emmanuel Macron et Edouard Philippe qui vise à renforcer encore le pouvoir d'un seul, celui du Président, et à s'attaquer encore au Parlement, cela n'augure rien de bon pour l'avenir de la République.

Les citoyennes et les citoyens de notre pays ont cependant des leviers pour changer les choses en investissant les outils de la démocratie et de la République. Il ne faut pas renoncer à s'emparer de la politique pour qu'elle serve la justice et l'intérêt général, et non pas celui d'une minorité.

Dans la 13ème circonscription des Bouches-du-Rhône, les citoyennes et les citoyens ont choisi d'envoyer un message clair de ce point de vue lors des dernières élections. C'est pourquoi je conçois mon rôle non pas comme celui d'un notable que je ne suis pas, mais comme celui d'un citoyen exerçant des responsabilités particulières pour faire de la politique une affaire populaire, au service des aspirations au progrès social, écologique et démocratique.

Avec mes collègues, j'ai reçu ces derniers jours des propositions émanant de personnes se réclamant des « gilets jaunes » adressées au Président de la République qui coïncident pour l'essentiel avec les propositions faites par les députés communistes depuis longtemps. Propositions sur lesquelles nous menons bataille à Paris et sur le terrain inlassablement pour les faire avancer et les rendre majoritaires. Pour nous, elles s'inscrivent dans le mouvement qui a conduit entre autres, à la création de la Sécurité Sociale, la mise en place de services publics remis en cause aujourd'hui par la politique de M. Macron, l'avènement des congés payés...

Il s'agit de faire converger toutes les forces disponibles pour imposer d'autres choix, dans le respect de chacune et chacun. Pour le pouvoir d'achat, pour une autre répartition des richesses, pour une véritable transition écologique, pour un budget de justice... Nous avons par exemple dénoncé à de nombreuses reprises et c'est toujours le cas, la suppression de l'ISF, les cadeaux fiscaux aux plus fortunés et aux forces de la finance, soit un total de 71 milliards d'exonération fiscale qui s'ajoutent aux 80 milliards d'évasion fiscale, sans que le gouvernement ne prenne de mesure concrète et efficace pour la combattre. Nous avons également dénoncé le fait que certains produits ne soient pas taxés tels que le kérosène alors qu'ils sont parmi les plus polluants. Nous avons combattu la casse de la SNCF et des services publics qui sont des outils d'aménagement du territoire, de la transition écologique, de l'égalité des droits et du bien-vivre au quotidien... J'ai déposé une proposition de loi pour la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités,

travaillée notamment avec des retraités et des organisations de retraités du département. Une autre proposition est en cours de dépôt pour soutenir les PME face aux multinationales.

Lors de son allocution télévisée, le Président de la République a cru qu'il suffirait de consentir de maigres concessions pour calmer la colère et la soif de justice sociale. Le recul incomplet sur la CSG est loin d'être une revalorisation des retraites. L'augmentation ponctuelle et inégale de la prime d'activité, c'est à dire une subvention des bas salaires par l'Etat, vise à éviter l'augmentation nécessaire des salaires et du SMIC. La défiscalisation et la baisse des cotisations patronales sur les heures supplémentaires et les primes exceptionnelles auront des effets aléatoires et s'inscrivent dans la logique du « travailler plus pour gagner sa vie décevant ». De plus, ces mesures sont financées par nous, donc viendront impacter les services publics et la sécurité sociale. Le Président de la République n'a pas satisfait à la volonté d'une meilleure redistribution des richesses. Ce sont de vraies réponses aux questions posées qui doivent être apportées. C'est tout le sens de l'interpellation que j'ai faite au gouvernement mardi 11 décembre lors de la séance de questions d'actualité. Je vous transmets également cette interpellation.

Il y a des décisions immédiates à prendre :

La revalorisation des salaires, une plus juste répartition des richesses et une meilleure rémunération des salariés au sein des entreprises avec la mise en place d'une échelle d'écart de salaires de 1 à 20.

La revalorisation des retraites et allocations au lieu de leur désindexation par rapport à l'inflation, et maintien du système de retraite par répartition

Une annulation complète de la hausse de la CSG pour les retraités

La baisse de la TVA, à commencer par les transports en commun

La renationalisation des autoroutes

La montée en charge vers une couverture des soins à 100% par la Sécurité Sociale

La mise en place de plans nationaux de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale,

Le renforcement de la fiscalité sur les dividendes et les revenus financiers, un impôt sur le chiffre d'affaire des multinationales et des grands groupes, le rétablissement de l'Impôt sur la fortune, le renoncement à doubler le CICE...

Les revenus issus de ces dispositifs permettraient de financer de vastes plans en faveur des hôpitaux, des écoles, du logement, des transports publics, des agriculteurs, du soutien aux PME et TPE, des collectivités territoriales, des services publics en général...

Nous pourrions les porter ensemble et leur donner force pour les rendre majoritaires. C'est là tout le sens de la politique. Si nous n'en faisons pas, les puissants s'en occupent pour nous et en réalité contre nous. Il faut faire grandir une alternative aux choix libéraux, celle de l'humain d'abord.

Avec mon entier dévouement,

Pierre Dharréville,

Député de la 13e circonscription des Bouches-du-Rhône